

LIGNE EDITORIALE DES MEDIAS DES EDITIONS DE L'AVENIR.

Tout journaliste membre de la rédaction des Editions de l'Avenir doit connaître la ligne éditoriale de ses publications. Il en va de même pour tous ceux qui sont appelés à un poste à responsabilité dans les autres services de la société. Le seul fait d'accepter son engagement au sein de la rédaction, ou sa nomination à un poste à responsabilité, implique l'adhésion formelle à la présente ligne éditoriale.

NOS MEDIAS

Les médias d'information des Eda (les quotidiens et les supports multimédia) ont l'ambition de s'adresser à tous et d'être les médias de référence de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Des médias complets

Les médias des EdA informent, forment, rendent service et divertissent.

Ils reflètent l'actualité, les sensibilités, les initiatives et les grands débats.

Par leur caractère complet, leur esprit critique, la qualité de leurs informations et de leurs analyses, leur capacité à donner une dimension de proximité à un sujet plus général (et inversement), les médias des EdA couvrent tout le territoire de l'actualité.

Des médias au cœur de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Les médias des EdA sont irremplaçables pour appréhender la vie locale; ils sont des acteurs à l'échelle wallonne et nationale et ont le souci d'apporter une compréhension nuancée du monde contemporain. Ils défendent les intérêts de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de ses différentes régions et de leurs habitants.

Des médias indépendants

Les médias des EdA sont indépendants de tous les pouvoirs, des organisations politiques et des groupes de pression. Ils n'agissent ni au service d'une idéologie, ni d'un parti, ni d'un syndicat ou d'un mouvement ou association, ni d'une puissance financière, ni d'un groupe en particulier. Ils sont indépendants de la publicité, à laquelle leurs journalistes ne collaborent pas.

Des médias engagés

Les médias des EdA défendent les valeurs de la liberté, de l'humanisme, du progrès social, de la dignité, du respect des personnes, du pluralisme et du fonctionnement démocratique des institutions.

Rigoureux dans l'information, ils font preuve de sérieux et d'intégrité.

Des médias acteurs

Les médias des EdA ouvrent, suscitent et anticipent les débats, donnent la parole aux citoyens, interpellent les détenteurs du pouvoir et nourrissent la réflexion de leur propre point de vue.

Ils donnent une valeur ajoutée à l'actualité. Ils recherchent l'information, la mettent en perspective et en assurent le suivi.

Des médias chaleureux et complices

Les médias des EdA ont du cœur et ils le montrent. Ils partagent leurs émotions avec les lecteurs et créent avec eux une complicité.

Ils l'expriment cependant avec dignité et conservent une distance critique. Ils s'interdisent de verser dans des attitudes populistes.

Des médias attentifs à l'évolution des centres d'intérêt

À l'écoute des évolutions de la société, des valeurs et des comportements, les médias des EdA sont réceptifs aux changements et les soumettent à débat. Ils sont attentifs aux interpellations de leur public et vont à la rencontre de leurs préoccupations.

L'INFORMATION

Sur le fond

Le traitement de l'information doit satisfaire aux critères d'indépendance, de rigueur et d'honnêteté. Il doit aussi répondre aux soucis de clarté, de rapidité, de variété et de densité.

La proximité ne se décline pas uniquement dans les sections locales des médias des EdA, elle s'exprime également dans les autres sections. Cette proximité est géographique mais aussi affective et thématique.

La mission première du journaliste des EdA est de collecter, recouper, traiter et diffuser de l'information sur les différents supports. Il rapporte des faits, les met en perspective. Il donne du sens à l'information qu'il traite en fonction du public auquel il s'adresse et des outils propres à chaque média.

Sur la forme

La qualité de nos informations est indissociable de l'agrément de la lecture. C'est pourquoi les médias des EdA doivent être structurés de façon claire et hiérarchisée. L'attention à la forme graphique et à l'esthétique repose notamment sur un usage équilibré et judicieux de l'illustration (photos, vidéos, infographies, dessins, cartes ...).

L'usage de l'image répond aux mêmes critères de rigueur que la rédaction des articles.

Les journalistes pratiquent les divers genres journalistiques : comptes rendus, reportages, analyses, récits, interviews, enquêtes, etc.

Ils utilisent un langage concret, vivant, direct. Ils ont le souci de la phrase claire et du terme propre. Ils emploient le ton juste, franc sans être brutal, chaleureux sans être familier.

La concision est une qualité. Lorsque l'étendue du sujet l'impose, le traitement de l'information doit être découpé en plusieurs angles.

LA RÉDACTION

Les Editions de l'Avenir confient la réalisation du contenu des médias d'information qu'elle édite à des journalistes professionnels salariés et des journalistes stagiaires, au sens de la loi du décembre 1963 régissant la profession. Le travail des journalistes salariés s'appuie sur un réseau de correspondants et de journalistes professionnels indépendants de qualité.

Les membres de la rédaction reconnaissent leurs droits et devoirs tels qu'ils sont définis par la législation, par les conventions collectives, par la Charte de Munich de 1971 et par le code déontologique de la Rédaction des Editions de l'Avenir. Ils sont attentifs aux recommandations du Conseil de déontologie journalistique de la presse francophone de Belgique et s'en inspirent.

La rédaction dispose des moyens humains et techniques indispensables à une information de qualité. Elle reçoit les formations nécessaires pour être à même d'offrir le meilleur d'elle-même sur l'ensemble des supports des EdA.

Les membres de la rédaction fournissent de l'information pour les médias des EdA. Sans être amené à les pratiquer toutes, le journaliste des EdA, en plus de l'écriture, sera encouragé à développer et à maîtriser sa compétence dans les techniques requises par le multimédia.

La rédaction, collectivement, est libre de ses choix, de ses «angles» et de ses commentaires. La rédaction fait preuve d'une grande capacité d'initiative, sous la responsabilité des chefs de services et de la rédaction en chef.

L'ORGANISATION

Chaque service met en œuvre dans ses propres sections la politique éditoriale et le plan établis pour l'ensemble des médias. La déclinaison locale du plan éditorial est définie par la rédaction en chef et le chef de service concerné, après concertation avec l'équipe rédactionnelle.

Cette déclinaison se fait de façon cohérente entre médias et services, en tenant compte des spécificités des éditions, et notamment de leur taille, leurs traditions, leurs caractéristiques socio-culturelles, du profil de leur public, etc.

Le traitement multimédia de l'information est décidé au sein de la rédaction en fonction de l'intérêt du sujet, du type de traitement journalistique, des ressources disponibles et des moyens à mettre en œuvre.

Chaque service de la rédaction gère sa production de façon autonome et responsable, quel que soit le support. Il en va de même pour chaque journaliste, qui reste toutefois en dialogue avec sa hiérarchie sur les priorités à donner à son travail, le choix des supports, la vitesse de diffusion de l'information et le type de traitement à lui apporter.